

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 2

Artikel: Les manœuvres françaises "Alpes 66"
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J'ai trouvé le service entièrement à la mesure de ses exigeantes fonctions... »

Et pourtant ce grand service vient d'être l'objet de critiques sérieuses de la part d'une partie de la presse américaine. La revue catholique « *Ramparts* », de San Francisco, vient, en particulier, de publier des révélations sur de présumées activités d'agents de la CIA, opérant dans l'entourage de Diem, au Vietnam, sous le couvert d'une mission de professeurs de l'université du Michigan, eux-mêmes engagés dans cette entreprise. Pris de remords, l'un de ces universitaires écrivait dans l'introduction de l'étude citée: « Je suis épouvanté de constater combien des gens censés être des intellectuels ont pu avoir si peu conscience de ce qu'ils faisaient. » Et il citait les occupations de ses collègues devenus, au service de la grande centrale, conseillers en empreintes digitales, en comptabilité publique et jouant même un rôle dans le choix du président du Sud-Vietnam...

Il nous est impossible de nous prononcer sur les accusations portées par ce professeur sur ses collègues. Mais si jamais elles se révélaient justifiées, il conviendrait de remarquer qu'un grand service de renseignements comporte non seulement ses grandeurs, mais aussi ses servitudes. Il court toujours ce risque de voir apparaître — s'il échappe à un contrôle nécessaire et bénéfique — certaines excroissances pathologiques, sous-produits relatifs de ses nombreuses activités.

Fernand Th. SCHNEIDER

Les manœuvres françaises « Alpes 66 »

Les manœuvres françaises dites « Alpes 66 », qui se sont déroulées en été, ont attiré l'attention des pays limitrophes. Bien que ne dépassant pas le cadre tactique, elles présentaient

cet intérêt de mettre à l'épreuve les dispositifs de défense opérationnelle du Territoire (DOT), réorganisés récemment. L'ensemble de la défense territoriale est en effet en pleine refonte à la suite d'un décret de février 1966. Le nombre des régions militaires a été réduit; elles se confondront à l'avenir avec les Zones de défense, qui sont au nombre de sept. Celles-ci sont fractionnées en 21 Divisions militaires, organismes purement territoriaux et coïncident avec les « Régions » administratives. Les anciennes subdivisions ont été dissoutes et remplacées par des « délégations départementales des commandements militaires », auprès des préfets, notamment pour les questions de défense et de maintien de l'ordre. Cette réorganisation devait être achevée au 1^{er} janvier 1967. Les détails de son exécution ne sont pas encore connus.

Les forces de la DOT appartiennent en très grande partie à l'Armée de terre. On y trouve une 27^e Brigade alpine (Savoie), à 4 bataillons de chasseurs; 1 régiment d'arme blindée (cavalerie); 1 régiment d'artillerie de montagne, des unités du train, du génie et 1 détachement d'aviation légère de l'Armée de terre (ALAT). Cette brigade participait précisément à la manœuvre Alpes 66. Les forces de la DOT comprendront 20 régiments d'infanterie-commando, 5 régiments d'ABC, etc., qui entreront sans doute dans la composition d'une douzaine de brigades régionales. Le recrutement est régional, à raison d'un régiment d'infanterie par département. Participeront également à la DOT les défenses des zones côtières et de l'espace aérien, ainsi que la Gendarmerie, départementale et mobile.

La DOT agira en premier lieu contre un ennemi ayant pu pénétrer dans le territoire, tandis que les forces régionales et départementales seront engagées contre la subversion, les parachutages, etc. Dans certaines zones menacées tous ces éléments devront agir en commun. Toutes les mesures seront prises, notamment par délégation de pouvoir aux échelons régionaux, pour assurer la continuité du commandement au cas d'isolement grave, comme le précédent conflit en a offert de nombreux exemples.

Les forces mises en œuvre pour la manœuvre

Les manœuvres « Alpes 66 » ont évolué dans le cadre, plus vaste et supposé, d'une défense à l'intérieur. Le parti « Bleu », de la défense, était censé avoir pu actionner à temps sa DOT. Le commandement de la zone de défense du Sud-Est avait confié la résistance dans la région alpestre au commandant de la 27^e Brigade alpine en lui octroyant un « district » comprenant la Savoie, la Haute-Savoie et la partie sud-est de l'Isère. Ce district fut couvert sur sa face exposée par un « Groupe-ment opérationnel de couverture » (GOC), organe qui semble avoir été créé pour les besoins de la manœuvre, mais il est possible que de telles formations soient prévues à l'avenir. Ce GOC restait aux ordres directs du commandant de la Zone de défense et était composé du régiment de cavalerie blindée de la 27^e Brigade, renforcé d'éléments d'infanterie, d'artillerie et du génie. Ce district poussait encore en avant un Déta- chement territorial de couverture (DTC), formé d'éléments particuliers : unités territoriales d'infanterie à pied, levées à la mobilisation et soutenues d'éléments portés de la Gendar- merie mobile. Il pouvait encore compter sur la collaboration des fonctionnaires de l'Etat, Ponts et chaussées, chemins de fer, douanes, des CRS (Compagnies républicaines de sécurité), des Renseignements généraux et de la population civile elle-même.

Le Parti rouge était constitué par les autres unités de la 8^e Région (siège à Lyon), auxquelles s'étaient joints des régi- ments de la 7^e Région (Dijon). Elles constituaient deux groupements et un sous-groupement, renforcés par des élé- ments de l'ALAT, de l'Armée de l'air, et même de la Marine pour conserver à la manœuvre son caractère inter-armées.

Au total la manœuvre a engagé un peu plus de 7000 hommes et 1100 véhicules, plus les éléments aériens. Le Parti « Bleu » en comprenait plus de la moitié. Le Parti « Rouge » disposait de 1500 hommes et 500 véhicules, dont 70 blindés, tandis que la direction de la manœuvre et l'arbitrage absor-

baient un effectif de 1400 hommes et 300 véhicules. La direction de la manœuvre était assurée par le commandant désigné du Théâtre d'opérations (échelon supérieur à celui des zones de défense) Métropole-Méditerranée, à qui était affecté le commandant-adjoint de ce même Théâtre d'opérations, tout en assurant les fonctions de directeur Air de l'exercice. Le commandement supérieur de la manœuvre était particulièrement étoffé, afin de faire intervenir au maximum tous les organismes de la Défense intérieure.

Le thème et le déroulement de la manœuvre

Le Parti rouge venant du nord, exploitait un succès initial. Cherchant à gagner la zone méditerranée, il avait atteint la région des Alpes dix jours après le déclenchement des hostilités. Il tente de forcer au plus tôt certains cols des Alpes. De ses deux groupements, composés théoriquement chacun d'une division mécanisée et représentés par quelques éléments indiqués plus haut, le premier débouche dans la région de Mâcon, en direction de Bourg-en-Bresse, pour se porter ensuite vers Grenoble et Gap; le second, un peu en retrait, venant de Besançon et Pontarlier, se porte en direction d'Annecy et Chambéry. « Rouge » opère dans une zone comprise entre, d'une part, le Jura et les Alpes de Haute-Savoie et d'autre part les cours de la Saône et du Rhône, ce dernier à partir de Lyon. Les unités « Rouge » ont été très éprouvées; elles subissent des difficultés pour leur appui et leur ravitaillement.

Des critiques n'ont pas manqué de faire ressortir avec une grande apparence de logique que, malgré la possession d'une force de frappe, qui comprendra de surcroît, prochainement, des bombes thermonucléaires, il a été admis d'emblée qu'un ennemi avait pu pénétrer dans la profondeur du territoire. En fait, c'est bien un peu comme cela que les choses pourraient se passer: les moyens atomiques actuels ne rétablissent qu'imparfaitement l'équilibre si l'on a affaire à un super-grand, qui

aurait de tels moyens en quantité beaucoup plus considérables. Or ceux de la Force de frappe, même appréciables, ne réglaient pas tout. Les forces « Rouge » d'ailleurs auraient pu parvenir en grande partie dans cette zone par aéroportage et parachutage, avant d'être localisées et atteintes par la force nucléaire de ses armes.

En fait, le thème de manœuvre était conçu pour réaliser des conditions bien déterminées. Les forces de « Rouge » n'avaient que la valeur d'un plastron peu étoffé. Ses mouvements ont dû être planifiés à l'extrême pour représenter au plus près de la réalité des déplacements de colonnes profondes marquées par quelques éléments.

Il s'agissait d'expérimenter certains procédés tactiques.

Pour « Bleu », la mission consistait à freiner ces mouvements. Une première phase était prévue, dite d'action de couverture, en avant des Alpes; puis une seconde, d'usure de l'adversaire et comprenant durant les jours suivants des actions variées. Ces deux phases se trouvaient à peu près concrétisées sur le terrain, la première entre Rhône et Isère, espace franchi assez rapidement par « Rouge »; et la seconde, au-delà de ce dernier cours d'eau, vers Drac, Corps, Grenoble, ainsi que dans la haute vallée de l'Isère. Les mouvements dans une région alpestre prirent naturellement un rythme plus lent.

La progression de « Rouge » s'est effectuée en trois groupes assez largement étalés. Un groupe « A » débouchant de Châtillon dans l'Ain, au nord du Rhône, s'est incurvé vers le coude de l'Isère près de Voiron. Puis, il s'engageait sur la nationale 75, afin d'atteindre Lus-la-Croix-Haute. Le groupe « B » faisant partie, semble-t-il, du premier groupement indiqué au début, évoluait parallèlement, franchissant le Rhône un peu en amont, passait par Pontcharra, la route Napoléon, puis l'Isère à Grenoble, pour poursuivre durant deux jours jusqu'à Corps. Enfin, le groupe « C », qui avait longé la chaîne du Jura, après avoir été quelque peu immobilisé en première phase à Saint-Julien au sud de Genève, reprenait sa progression en deuxième phase par Aix-les-Bains et Chambéry, pour oblier

nettement vers le cours supérieur de l'Isère, jusque non loin de Bourg-Saint-Maurice.

Face à cette pénétration du nord vers le sud, le parti « Bleu » opéra un combat typiquement retardateur, destiné à occasionner des pertes à l'adversaire, tout en évitant de trop engager ses propres unités, afin de les ménager en vue de la lutte dans la zone de résistance proprement dite, à caractère très alpestre. Le Groupement opérationnel de couverture (GOC) disposait de deux escadrons d'auto-mitrailleuses légères, du 4^e bataillon de chasseurs alpins, de deux compagnies d'infanterie motorisée, d'un groupe d'artillerie, d'une compagnie de génie. C'était donc une formation importante, détachement toutes armes, selon l'ancienne appellation, ou régiment inter-armes, autre expression en usage il y a une dizaine d'années. Enfin, ce GOC, grâce à un P.C. aérien, pouvait bénéficier de certains appuis et renseignements.

En outre, il fut créé, à titre expérimental, une compagnie de chasseurs alpins de reconnaissance et d'appui, pourvue d'une section de renseignements et qui devait contribuer à la sécurité du GOC. De son côté la subdivision de l'Ain (devenant comme il a été indiqué une Division territoriale) avait mis en œuvre tous les moyens militaires, notamment la Gendarmerie, et civils dont elle disposait pour recueillir le maximum de renseignements. Un nouveau procédé a été utilisé consistant à engager la section de renseignements de la compagnie sur le flanc des voies parcourues par l'adversaire, mais bien au delà des dispositifs d'embuscade, à seule fin d'établir l'importance des éléments en progression et d'en informer par phonie les unités du GOC; celles-ci ne devaient déclencher l'entrée en action des dispositifs d'embuscade que si les objectifs étaient jugés « payants ». Il va de soi que les éléments de cette section se dérobaient ensuite par des itinéraires latéraux dûment reconnus.

La section de renseignements comptait de même quelques patrouilles sur ski capables de se déplacer rapidement sur les flancs des voies de pénétration de l'adversaire.

Pendant la première phase, il a été signalé qu'un pont détruit sur le Rhône avait retardé un groupe « Rouge » durant trois heures au lieu de deux heures présumées. Et encore ce furent les hélicoptères de la marine qui permirent à « Rouge » de prendre pied sur l'autre rive, en y constituant tout d'abord une tête de pont. « Rouge » eut également à son actif, son attention ayant été attirée par le bruit d'un groupe électrogène, un coup de main par hélicoptères sur un PC, qui fut mis hors de combat avec sa section de protection. D'autres hélicoptères participèrent à des embuscades, renforçant une action déjà engagée, grâce à leur irruption subite en rase-mottes.

Dans la haute vallée de l'Isère, d'un parcours très difficile, de nombreuses embuscades ou actions de harcèlement furent montées, combinant l'obstruction de la route et le feu d'armes variées, ou même des assauts de petits détachements. Il a été confirmé une fois de plus que les terrains montagneux multiplient l'efficacité des armements. L'utilisation d'ALM, pour le contrôle et la surveillance des voies, et de batteries d'artillerie de montagne en flanquement de ces voies, eurent un effet retardateur certain. Signalons, enfin, l'engagement d'une unité expérimentale, un type de compagnie subdivisionnaire proche de celles du régiment-commando. Elle était formée par des hommes du pays et dotée de moyens anti-chars à courte portée. Sa mission était de s'attaquer aux colonnes ennemis en se laissant dépasser par celles-ci pour les empêcher d'organiser efficacement leur défense vers l'arrière. Disposant de sa propre section de renseignements, elle a accompli très correctement les tâches qui lui ont été confiées.

Les transmissions ont fonctionné d'une manière satisfaisante. Cependant, on ne manqua pas de déplorer que les dotations soient encore insuffisantes, alors que tous les petits éléments opérant isolément devraient en être équipés richement. Mais il s'agit de matériels excessivement coûteux, dont les tranches de fabrication ne peuvent qu'être échelonnées. Toutefois, durant la manœuvre, de nombreux agents de l'Etat ou

d'entreprises nationalisées, qui disposent de vrais réseaux, ont participé aussi bien à la recherche du renseignement qu'à sa transmission. — Quant à l'appui aérien, il a joué surtout en faveur du parti « Rouge » lancé dans l'exploitation d'un succès initial. Quelques difficultés ont surgi à cause de son attribution à des forces très diluées et « représentées » dans une trop faible proportion. Du côté de « Bleu », on a relevé à plusieurs reprises l'activité très judicieusement conduite des hélicoptères, qui dans le combat s'adaptent particulièrement bien au terrain.

Considérations d'après manœuvre

A défaut d'enseignements et de conclusion, qui ne pourront être dégagés qu'au niveau des états-majors, il n'est pas inutile de grouper quelques considérations assez générales.

La préoccupation de former un « réduit », national ou alpin, était patente. La manœuvre était conçue de manière précisément à en provoquer la formation. Il est dans les intentions des hautes autorités gouvernementales de créer, ou plutôt préparer, dans l'hypothèse d'une première phase défavorable d'un conflit nucléaire, des « îlots de résistance prolongée », tout naturellement dans les régions montagneuses, où des éléments peuvent survivre et qu'il est impossible de ratisser complètement. Pour l'issue favorable de la lutte, il va de soi que ces îlots doivent posséder un minimum d'organisation préalable, tels que de dépôts, installations de PC, réseaux d'encadrement de la population (par la gendarmerie).

Sur le plan tactique, le combat retardateur préalable à l'installation dans un réduit, a posé un problème: dans quelle mesure « Bleu » devait-il engager ses unités pour infliger des pertes à l'adversaire, ou au contraire ménager ses forces au maximum pour les conserver à peu près intactes en vue de la défense finale du réduit? Très souvent les actions de freinage conduisent dans un certain engrenage: par exemple on a pu

établir que la compagnie de chasseurs alpins de reconnaissance et d'appui, qui avait été mise à forte contribution dans le combat retardateur, avait déjà perdu plus de la moitié de son potentiel combattif au moment de poursuivre la lutte dans l'îlot. C'eût été certainement trop si toutes les unités avaient subi la même usure.

Bien que la chose aille de soi, on ne manquera pas d'insister sur le fait que l'attaquant, tenu à une exploitation rapide, est strictement lié aux voies de communications. C'est là qu'il peut être très gêné dans sa progression, presque exclusivement motorisée. Au contraire la défense doit dégager le réseau routier, mais à courte distance. Ses déplacements s'effectuent par des itinéraires particuliers. Une embuscade à l'arrière d'une colonne semble devoir être très fructueuse, provoquant une aspiration des forces vers le secteur d'accrochage.

Enfin, un des points les plus importants du programme de la manœuvre a été la recherche et la transmission du renseignement. Les formations spécialisées à cet effet du GOC ont réuni environ le tiers de leur volume. En revanche, le rendement des autres sources d'information a été très inégal selon les secteurs, abondant ici, rare là. Le filtrage des renseignements, d'autre part, n'a pas toujours été bien effectué. Enfin, le système des transmissions devrait encore être mis mieux au point, et les mailles du réseau adaptées à la portée des postes.

* * *

Il est certain que de telles manœuvres vont permettre de préciser tous les procédés de combat propres à la défense dans un réduit.

J. PERRET-GENTIL